



## SESSION DE FORMATION « ARBITRE DE LIGUE »

### LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE 2019

Afin de recruter de nouveaux arbitres dans notre Ligue, une nouvelle session de formation d'Arbitre de Ligue commencera dès février et se terminera par un examen en décembre 2019.

La première session aura lieu le samedi 02 février 2019 (lieu à définir) pour l'ensemble des participants. Ensuite, la formation sera dispensée sur deux sites pour s'adapter à la localisation des candidats, et comprendra :

- Des journées mensuelles de formation (un samedi par mois environ) ;
- Des participations aux côtés d'arbitres titulaires référents à l'organisation de compétitions ;
- Un travail personnel sera bien-sûr également nécessaire en dehors de ces stages.

### L'Arbitre de Ligue

Un arbitre est défini dans les Règles de Golf comme une personne désignée par le Comité pour résoudre les questions de fait et appliquer les Règles. Il doit intervenir sur toute infraction à une Règle qu'il remarque ou qui lui est signalée. Il doit faire appliquer le Règlement de l'épreuve et faire respecter la cadence de jeu. L'Arbitre de Ligue a vocation à arbitrer les épreuves de Ligue et les Grands Prix dans sa Ligue. Sa compétence s'exerce également sur les éliminatoires régionales d'épreuves fédérales. Il peut également intervenir en soutien d'Arbitres sur d'autres épreuves fédérales. Il doit être capable de maîtriser l'organisation de compétitions complexes telles que celles par équipes et avoir une bonne connaissance des Règles de Golf lui permettant de trouver rapidement dans le livret des Règles la réponse aux cas simples et habituels survenant dans une compétition. L'arbitre de Ligue peut ensuite passer l'examen d'arbitre fédéral pour arbitrer des compétitions fédérales.

### Candidatures

Les candidats à la formation d'Arbitre de Ligue doivent en faire la demande en remplissant la fiche de candidature ci-jointe et l'envoyer par mail à la Ligue.

